



# Concevoir une mare dans son jardin

## Les bienfaits de la mare naturelle

Les mares abritent beaucoup d'espèces animales et végétales, parfois protégées: grenouilles, libellules, oiseaux, insectes et diverses plantes.

**Même une petite mare est utile et permet d'enrichir un écosystème,** c'est un excellent moyen d'amener plus de biodiversité dans son jardin.

De plus, la mare permet de récupérer l'eau de pluie faisant office de régulateur thermique : l'eau permet de rafraîchir l'atmosphère, et la faune s'y réfugie volontiers.

Une mare écologique n'attirera pas les moustiques. En effet, une mare en équilibre abrite une faune chassant les moustiques, ce qui empêche sa prolifération.

La mare naturelle est un aménagement simple à réaliser et naturel, car il n'y a pas de système de filtration.



# Créer une mare écologique, c'est facile !

1 - De préférence, **créer la mare entre mars et septembre**, afin que les espèces aient le temps de s'y installer avant l'hiver.

2 - La taille de la mare est d'au minimum **2 à 3 mètres carrés**. La profondeur doit atteindre **au moins 80 centimètres**, afin de conserver des zones d'eau vides et les protéger du gel en hiver.

3 - La mare doit être orientée de façon **à profiter du soleil, tout en étant ombragée** aux heures les plus chaudes l'été pour éviter que l'eau ne chauffe trop: la température de l'eau ne doit pas dépasser les 26 degrés.

4 - Pour construire la mare et la rendre étanche, **il convient de creuser « en escaliers » jusqu'à 1 mètre de profondeur au centre**, puis de déposer une couche de sable (environ 5 centimètres), afin de permettre à plusieurs plantes et espèces de s'acclimater en fonction de leurs besoins.

5 - Disposer **une toile géotextile puis un revêtement en caoutchouc** pour assurer l'étanchéité.

6 - **Mettre de la terre sur la première marche, cacher les bords du revêtement** avec de l'herbe, du sable, des pierres, etc. L'eau peut être versée à l'intérieur.

La mare doit être régulièrement entretenue. Des travaux de faucardage, désenvasement ou de restructuration des berges seront à prévoir, tous les 7 à dix ans maximum. De plus, il ne faut pas ajouter de poissons dans la mare si vous souhaitez y accueillir une faune et une flore diversifiées.

